

**PROGRAMME DE DÉGRÈVEMENT D'ENSEIGNEMENT
POUR UN PROJET DE RECHERCHE OU DE CRÉATION
DANS LE CADRE DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS**

Formulaire de demande d'un dégrèvement

Pour favoriser une évaluation juste et efficace, s'il vous plaît, vous assurer que la présentation matérielle de votre demande est conforme aux normes suivantes :

- ❖ feuilles blanches de 8 1/2 po x 11 po recto seulement;
- ❖ marges (latérales, supérieure et inférieure) de 3/4 po (minimum);
- ❖ taille des caractères d'au moins 12 points;
- ❖ aucune impression à espacement condensé;
- ❖ votre nom inscrit sur chaque page, dans le coin droit supérieur;
- ❖ les signatures à l'encre bleue, si possible.

**PAR ÉQUITÉ, LES PAGES EN SURNOMBRE SERONT
RETIRÉES DE LA DEMANDE.**

Différents contextes peuvent conduire à une demande de *Dégrèvement d'enseignement pour un projet de recherche ou de création dans le cadre des services aux collectivités*¹ :

☛ Dans le cas d'une demande faite dans le cadre d'un projet partenarial déjà financé par le PAFARC volet 2 – Recherche dans le cadre des services aux collectivités :

À quelle date ce projet a-t-il été évalué ? _____

Quelle note a obtenu le projet _____

Veuillez remplir le présent formulaire, en remplaçant la **Section B - DESCRIPTION DU PROJET DE RECHERCHE** par le formulaire de *Demande de subvention de recherche* au PAFARC volet 2, pour le projet déjà soutenu financièrement par le PAFARC, en y ajoutant l'évaluation qui en avait été faite par le CSAC.

☛ Dans le cas d'une demande faite simultanément à une demande de subvention de recherche partenariale au PAFARC volet 2 :

Veuillez remplir au complet le présent formulaire, en remplaçant la **Section B – DESCRIPTION DU PROJET DE RECHERCHE** par le formulaire de votre *Demande de subvention de recherche* au PAFARC volet 2.

¹ Pour plus de détails, consulter le *Programme de dégrèvements d'enseignement destinés à favoriser le développement de la recherche et de la création, dans le cadre des services aux collectivités* : <http://www.sac.uqam.ca/index.aspx?ID=ceDegrevement> (Note au CSAC : sera mis sur le site dès qu'il aura été approuvé par le CSAC)

☛ Dans le cas d'une demande faite dans le cadre d'un projet partenarial évalué par les pairs et soutenu financièrement par un organisme subventionnaire reconnu :

Veillez remplir le présent formulaire. Répondre aux questions de la **Section B - DESCRIPTION DU PROJET DE RECHERCHE** :

- SOIT en transférant, de la demande soumise à l'organisme subventionnaire,
- OU en indiquant l'endroit, dans la demande de subvention à l'organisme subventionnaire, où se situe la réponse à chaque question.

Dans les deux cas, il est possible d'apporter au besoin les compléments d'information requis. Quelle que soit l'option retenue, annexez à la présente demande la demande de subvention à l'organisme subventionnaire, ainsi que la note et le texte de l'évaluation du projet qu'en a fait cet organisme.

☛ Dans le cas d'une demande pour un projet de recherche qui n'est actuellement pas soutenu financièrement OU qui est soutenu financièrement par des sources externes autres qu'un organisme public dédié au financement de la recherche universitaire reconnu :

Veillez remplir au complet le présent formulaire.

☛ Par ailleurs, si la présente demande est faite dans le cadre d'un projet de recherche pour lequel un dégrèvement d'enseignement a déjà été octroyé, ou si le projet a bénéficié de dégrèvements par l'UQAM ou par les agences externes de financement, veuillez en préciser le détail à la Section C.

➔ **Rapport d'activité de projets ayant déjà reçu une subvention PAFARC, Volet 2.**

Si vous avez déjà obtenu une subvention de recherche dans le cadre de ce programme depuis moins de 5 ans, décrivez sommairement l'état d'avancement du projet subventionné et les réalisations en termes de transfert des connaissances.

➔ **Éthique**

Lorsque la nature de la recherche l'exige, l'approbation éthique sera exigée avant que le dégrèvement soit effectif. Prière de contacter Louise Arvisais au Service de la recherche et de la création, poste 7753, pour recevoir le formulaire de demande d'approbation éthique (voir aussi : <http://www.unites.uqam.ca/src/ethique-humains.htm>).

**PROGRAMME DE DÉGRÈVEMENT D'ENSEIGNEMENT
POUR UN PROJET DE RECHERCHE OU DE CRÉATION
DANS LE CADRE DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS**

SECTION A - COORDONNÉES DE LA DEMANDE

1. Titre du projet

2. Organisme-s demandeur-s

3. Représentante, représentant pour chaque organisme

Nom :	Téléphone
Fonction :	

Nom :	Téléphone
Fonction :	

4. Professeure, professeur responsable du projet de recherche

Nom :	
Prénom :	Matricule :
Département :	Téléphone :

5. Co-chercheuses, co-chercheurs, s'il y a lieu

(Personnes qui jouent un rôle significatif dans la conception et la conduite de la recherche)

Nom :	Prénom :
Matricule, pour les professeurs de l'UQAM :	Département ou établissement de rattachement:

6. Agente, agent de développement du Service aux collectivités

7. Signatures

Professeure, professeur

Représentante, représentant du groupe

Date

SECTION B – Description du projet de recherche – Maximum 4 pages

NOTE : pour les demandes associées à un projet déjà soutenu par le PAFARC volet 2, ou à un projet qui fait l'objet d'une demande de subvention simultanée à ce programme, remplacez la présente section par le formulaire rempli de la *Demande de subvention de recherche* au PAFARC volet 2. Pour les autres situations, voir les précisions en début du présent document ou consulter le *Programme de dégrèvements d'enseignement destinés à favoriser le développement de la recherche et de la création, dans le cadre des services aux collectivités.*

1. Résumé du projet (maximum 10 lignes)

2. Groupe demandeur

2.1 Présentation de l'organisme: mission, objectifs, historique, membership, population rejointe.

3. La pertinence sociale du projet (35 points sur 150)

3.1 Le besoin du groupe et l'importance du sujet (15 pts)

(Problème à l'origine de la demande, besoin du groupe et importance du sujet dans la conjoncture sociale, économique et culturelle actuelle)

3.2 La qualité du partenariat (10 pts)

(Rôles de tous les partenaires, pertinence des structures d'encadrement, processus de prise de décision, importance des collaborations et réalisations communes prévues, soutien de l'organisme au projet : dégageant d'intervenantes, d'intervenants, etc.)

3.3 Le développement social pour le groupe ou les collectivités visées (10 pts)

(Dans une perspective de soutien à la promotion collective, modalités/activités associées à l'appropriation, au transfert et à la diffusion des connaissances; retombées sociales anticipées)

4. La qualité scientifique du projet (45 sur 150 points)

4.1 L'objet, la problématique, les objectifs, les questions ou hypothèses de recherche (20 pts)

(Question de recherche - du problème, préoccupation et relation avec les besoins exprimés par l'organisme demandeur; état de la question et limites des connaissances acquises)

4.2 La méthodologie (15 pts)

(Les moyens choisis pour atteindre les objectifs : collecte, traitement et analyse des données)

4.3 L'échéancier et le budget (5 pts)

(Échéancier et budget réalistes par rapport aux objectifs et à la méthodologie; étapes de la recherche, postes budgétaires, etc).

4.4 Le développement académique pour la professeure, le professeur et l'Université (5 pts)

(Diffusion des connaissances : articles, communications, rapports, monographies, CD-ROM, etc., à buts académiques, de diffusion grand public ou aux partenaires). Retombées anticipées en milieu universitaire et scientifique : nouvelles problématiques, connaissance des milieux de pratique, renouvellement des

enseignements, retombées théoriques, etc.)

5. La qualité du dossier de la chercheuse, du chercheur sociale (20 points sur 150)

(Fournir un CV de chaque chercheuse, chercheurs et co-chercheuse, co-chercheur, contenant un profil de carrière, les expériences de travail, de formation ou de recherche, dont celles relatives aux partenariats avec des groupes sociaux, et les publications pertinentes des 5 dernières années. Le CV peut également indiquer 3 réalisations majeures pertinentes au projet soumis.)

SECTION C – Nécessité d'un dégrèvement et lien avec la formation des étudiantes régulières, étudiants réguliers

6. Le temps et l'énergie requis de la part de la professeure, professeur en regard d'exigences élevées du projet dans son ensemble ou à des étapes précises de son développement (30 points sur 150) (1 page maximum)

Exposez en quoi le projet requiert un investissement en temps important et fournissez un estimé du pourcentage du temps de recherche total de la professeure, du professeur qui sera alloué à ce projet.

Exemples d'éléments qui seront pris en compte : nature, intensité et quantité des contacts avec le groupe (préparation et mise en place du projet; définition de l'objet, des objectifs et de la problématique; stratégie de recherche, communication systématique entre les acteurs, formation ou encadrement d'acteurs, actrices du milieu pour la réalisation de la recherche, validation des instruments ou des résultats, auto-évaluation; établissement d'une stratégie de transfert et d'appropriation des connaissances ou des suites à assurer à la recherche). Temps requis pour la mise en place d'un partenariat interdisciplinaire et multisectoriel, la planification, la présence sur le terrain; la préparation et réalisation d'activités d'appropriation, de transfert et de diffusion des connaissances pendant et après le projet (rédaction d'un rapport de recherche, d'une présentation, d'un guide ou d'une autre outil accessibles et utilisables par l'organisme ou les populations visées, encadrement ou formation d'intervenants ou de formateurs/formatrices dans le milieu, organisation de séminaires et colloques, élaboration et expérimentation de propositions pour assurer une suite au projet de recherche).

7. L'implication des étudiants et étudiantes dans ce projet de recherche ou de création partenarial (20 points sur 150) (1 page maximum)

Précisez la nature et le niveau de l'implication étudiante dans la réalisation de la recherche, ainsi que l'accompagnement/encadrement requis. S'il y a lieu, montrez les retombées de l'implication étudiante dans les projets de mémoire ou de thèse, ou des activités de stage. Si le caractère novateur du projet offre des défis ou des perspectives particulières en ce qui a trait à l'implication étudiante ou à la réalisation de leur projet de mémoire ou de thèse, veuillez en faire état.

Pour les créateurs : S'il n'y a pas de programmes de maîtrise ou de doctorat dans votre département, veuillez le signaler. Le cas échéant, précisez l'accompagnement ou l'encadrement que vous dispensez auprès d'étudiantes, d'étudiants de cycles supérieurs hors de votre département ou de votre faculté, par rapport au présent projet de recherche, ou encore décrire la nature de l'encadrement que vous offrez aux étudiants de premier cycle et dans quel contexte. S'il y a lieu, précisez en quoi les projets de mémoire ou de thèse que vous supervisez s'éloignent de vos propres travaux.